

CECI N’EST PAS UN PERMIS

 Service urbanisme, environnement et développement économique

259, rue L’Annonciation Sud, Rivière-Rouge QC J0T 1T0

Téléphone : 819 275-3202 - urbanisme@riviere-rouge.ca

**À L’USAGE DE LA VILLE**

Type de demande[[1]](#endnote-1)

 N°

**CARRIÈRE-GRAVIÈRE-SABLIÈRE** Matricule

reçu le

***Documents à fournir avec la demande***

|  |
| --- |
| [ ] Certificat d'autorisation du ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; |
| [ ]  Un plan indiquant l'ensemble des lots ou terrains concernés par l'exploitation, le lieu et la superficie de l'exploitation et la localisation des aires tampons, des voies d'accès et indiquant les distances d'exploitation du lieu par rapport aux lacs, cours d'eau, milieux humides et constructions; |
| [ ] Dépôt ou une lettre de garantie de dix mille dollars (10 000$) par hectare de l’aire exploitée; |
| [ ] Le paiement de la demande (500.00$); |
| [ ] Procuration écrite du propriétaire, si le demandeur n’est pas le propriétaire. |

***Emplacement des travaux***

Adresse :  **OU** Cadastre : 

***Identification***

Propriétaire Demandeur (si différent du propriétaire seulement)

Nom :  Nom : 

Adresse postale :  Adresse postale : 

Ville :  Ville : 

Code postal :  Code postal: 

Téléphone :  Téléphone: 

Téléphone :  Téléphone : 

Courriel :  Courriel : 

***Travaux***

[ ]  Autoconstruction

 **OU**

[ ]  Entrepreneur

Nom de la compagnie:  Téléphone : 

Nom du responsable :  Cellulaire : 

Adresse :  Courriel: 

Ville :  N° de RBQ : 

Code postal :  N° de NEQ : 

***Description des travaux / OBLIGATOIRE***



**Veuillez prendre note que le fait de compléter la présente demande ne vous autorise pas à débuter les travaux. Vous devez attendre l’émission du permis ou certificat avant d’entreprendre quelque travail que ce soit. Considérant que la Ville de Rivière-Rouge ne procèdera à l’étude de la demande que lorsqu’elle aura TOUS les documents requis en sa possession, vous devez fournir les documents nécessaires ci-haut mentionnés le plus tôt possible afin d’éviter tout délai dans la réalisation de vos travaux.**

**Le permis ou le certificat d’autorisation demandé est émis dans un délai qui varie généralement de 3 à 4 semaines suivant la réception de la demande, incluant tous les plans et documents requis. En période d’achalandage, ce délai peut être supérieur. Si la demande est associée à une demande de dérogation mineure ou de PIIA, ce délai est généralement de 8 à 12 semaines.**

**Merci de votre collaboration!**

***Signature du demandeur***:  ***Date :*** 

[ ]  Je désire recevoir et signer mon permis par courriel.

[ ]  Je désire être avisé par téléphone et passer au bureau pour signer et récupérer mon permis.

1. Version mise à jour, mars 2023 [↑](#endnote-ref-1)